

Déclaration d'accessibilité du site canalplus.com

CANAL+

À propos de ce document

Ce document est une déclaration d'accessibilité conforme au [Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité – RGAA version 4](#).

L'audit d'accessibilité sur lequel se base cette déclaration a été réalisé par Camille Fion pour la société [ekino](#).

Déclaration d'accessibilité

Le groupe CANAL s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- [Schéma pluriannuel de mise en accessibilité \(PDF, 183 Ko\)](#)
- Actions réalisées en 2019-2020 : Travaux d'amélioration sur la gestion du focus, amélioration diverse, audit d'accessibilité
- Plan d'actions 2020-2021 : En cours.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à <https://www.canalplus.com/>.

État de conformité

Canalplus.com – <https://www.canalplus.com/> n'est pas conforme au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.0 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par ekino révèle que :

- 30,3 % des critères du RGAA version 4.0 sont respectés
- Le taux moyen de conformité du site s'élève à 60,5 %

Contenus non accessibles

Non-conformité

Plusieurs éléments de non-conformité décrit ci-dessous sont pour certains récurrents sur plusieurs pages.

- La structure de la page et l'ordre de tabulation n'est pas cohérent sur certaines pages.
- Le contenu au sein d'une modal n'est pas accessible facilement au clavier.
- L'ouverture d'une nouvelle page n'est pas spécifiée à l'utilisateur.
- La page programme TV présente une structure qui peut être difficile à appréhender pour certains utilisateurs.
- Certaines images décoratives ne sont pas déterminées comme tels.
- Certaines images informatives n'ont pas d'alternatives textuelles pertinentes (logos des chaînes).
- L'utilisateur n'a pas le contrôle sur la vidéo en fond de la page d'accueil.
- Le focus n'est pas assez visible ou parfois inexistant sur l'ensemble du site
- Plusieurs documents pdf ne sont pas accessibles.
- La hiérarchie des titres est à revoir sur plusieurs pages
- Certains cadres techniques n'ont pas de titre.
- Les touches spécifiques pour le player vidéo ne sont pas indiquées.

- Certains contrastes sont insuffisants.

→Tous ces éléments non conformes sont identifiés et pris en compte pour correction.

Déroghations pour charge disproportionnée

Aucune

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Aucun

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 04/09/2020.

Technologies utilisées pour la réalisation de canalplus.com – <https://www.canalplus.com/>

- HTML5
- CSS
- JavaScript (ReactJS)

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4.0, avec les versions suivantes :

Environnement de test Ordinateur (desktop)

- Safari + VoiceOver

Environnement de test mobile :

- Safari (iOS) + VoiceOver

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Google Chrome v85
- Firefox v76
- WAVE
- Colour Contrast Analyser
- W3C HTML Validator
- iPad Air/iPhone XR (safari 13)

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Templates de base :

- Page d'accueil
- Page mentions légales
- Page plan du site
- Page d'authentification

Page(s) de type de service/utilisation principale :

- Page "Découvrir"
- Page "Cinéma"
- Page "Séries"
- Page "Programme TV"
- Page "HP connecté"
- liveTV
- Landing / contentGrid
- gabaritList
- contentGrid
- detailPage

Document(s) téléchargeable(s) :

- CGU
- CGV

Processu(s) :

Déclaration d'accessibilité RGAA du site canalplus.com

- detailPage (TVOD)
- Landing / plainTextHTML - Jeunesse
- Landing Cinéma
- Landing Sport

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le service client de canalplus.com – <https://client.canalplus.com/> ou l'assistance CANAL+ <https://assistance.canalplus.com/> .

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant :

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits :
[Saisir le Défenseur des droits](#)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région :
[TROUVER UN DÉLÉGUÉ](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07